



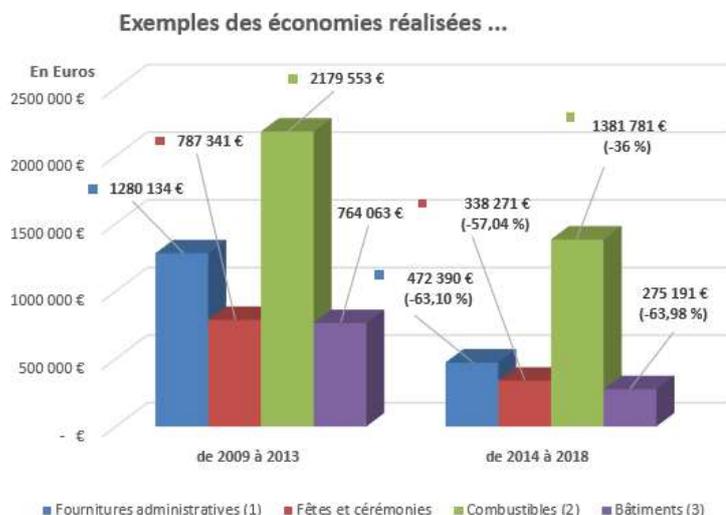
## LA FIN D'UNE GESTION AU COUP PAR COUP, PARESSEUSE ET SECRETE !

LA DETTE ALÉATOIRE de 2014 est devenue une DETTE CERTAINE, MAITRISEE ET AVEC UNE VISIBILITE

- Le taux moyen d'emprunt est passé de 22 % en 2014 à **2,25 % au 31/12/2019 !**
- Plus aucun emprunt toxique à des taux à 27 % l'an et solde des provisions de 2012 pour les risques financiers (855 000 €) !

NOTRE COMMUNE RONGEE PAR LE GASPILLAGE C'EST TERMINE !

- ✓ Les abus et les dépenses fastueuses ont été supprimés, en voici quelques exemples :



- (1) fin de l'affaire "Loos paper" : la cour d'Appel de Douai a rendu son jugement et met un terme définitif à ce sulfureux dossier. Un arrêt de la cour d'appel qui, pour la ville de Loos, vaut plus de 550 000€ d'argent à récupérer au cours de l'année 2020 !
- (2) premiers effets de la Charte partenariale du Plan Climat énergie Territorial de la Métropole Européenne de Lille, signé le 20 juin 2015.
- (3) moins de dépenses superficielles de fonctionnement ! En matière de travaux de rénovation, la préparation est plus longue, mais le voyage est moins cher et ... diagnostics et état des lieux en profondeur de vos bâtiments ...

## PERFORMANCES

- Doublement de l'investissement sans emprunter ! **de 16,1 M€ on est passé à 32 M€ !**
- **Création de nouveaux services sans augmenter l'impôt, 1<sup>ère</sup> fois dans notre ville !** (service des sports, économie, santé...)

**COMMENT ?** par la mise en place d'une méthode de gestion rigoureuse tout en améliorant le service au quotidien des Loossois et Loossoises !

- ✓ gestion prévisionnelle des ressources humaines
- ✓ gestion de trésorerie ;
- ✓ mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour donner une meilleure visibilité et ne plus s'engager sur une gestion aléatoire de 12 mois !

**ET DEMAIN ?** Tout notre projet est finançable, et sans augmentation d'impôt !